

gens s'en servent ou commencent à s'en servir pour se protéger de l'inflation. C'est pourquoi le prix a monté. Les gens ne veulent pas d'argent ni de primes d'assurance ni de pensions. Ils veulent quelque chose de concret qui prendra de la valeur, et la propriété foncière est le seul bien, selon eux, qui répond à cette exigence. Il n'y a pas une véritable demande de terrains, mais une demande motivée par l'inflation et la spéculation qui fait monter leurs prix à des chiffres astronomiques. Quand la demande de terrains est utile, c'est-à-dire lorsqu'on veut y bâtir une maison, il est fort difficile de s'en procurer. Cette tendance, à mon avis, ne va pas se modifier; elle est déjà assez bien ancrée. Il va falloir y mettre un frein d'une manière quelconque. Le ministre pourrait peut-être envisager de reviser les obligations ou les titres de l'État en y songeant, un peu de la même manière qu'on procède dans notre régime de pensions, parce que les gens se préoccupent de l'inflation, et tant qu'ils seront inquiets, ils continueront d'acheter des terrains qu'ils ne veulent pas, simplement parce qu'à leur avis c'est une valeur plus sûre que l'or.

Permettez-moi de dire au ministre qu'afin d'obtenir ce qui est nécessaire pour la nouvelle société, tout en maintenant la liberté et la libre entreprise, ne devrait-il pas d'ici à ce qu'il présente son prochain exposé budgétaire, étudier les problèmes que je viens de soulever. Ne devrait-il pas aussi étudier les problèmes suivants: la question des impôts des sociétés, voire de tous les impôts dans les domaines où nous voulons que les gens fassent des placements? En d'autres termes, ne pouvons-nous pas accorder quelque dégrèvement lorsque des bénéfices sont investis pour racheter des actions américaines, ou en acquérir dans de nouvelles industries? A mon avis, en prélevant des impôts, nous enlevons au contribuable l'argent qu'il pourrait investir.

Si nous désirons que le contribuable canadien investisse dans l'industrie ou achète des actions émises au Canada, il devrait alors nécessairement avoir un stimulant pour le faire.

Je veux aussi parler de la plus-value des capitaux. Au Canada, nous avons des gains en capitaux et des bénéfices imposables. Je me demande s'il existe vraiment une distinction entre les deux, ou que les gains en capital incitent la spéculation. Je crois que le ministre pourrait étudier cette question afin de décider si les bénéfices devraient être imposables ou si les bénéfices absorbés devraient être imposables, sans se préoccuper de savoir si les bénéfices avaient été réalisés avec l'intention de les faire fructifier. Il existe nombre d'arguments juridiques à ce propos qui peut-être ne tiennent plus.

[M. Otto.]

J'aimerais aussi dire qu'il est temps d'examiner la question du compte des dépenses. (*Applaudissements*). Mon expérience ne me permet pas de dire si le compte de dépenses a été efficace. Sûrement, à tout prendre, rien ne vaut le travail soutenu pour produire des résultats. L'agitation et la confusion se créent lorsqu'il s'agit de savoir ce qui est ou n'est pas déductible et ce qui est ou n'est pas dépensé par les entreprises. Je crois que nous devrions faire table rase à ce sujet.

• (4.40 p.m.)

Je ne crois pas que nous puissions donner aux Canadiens tout ce qu'ils désirent et tout ce qu'ils devraient avoir selon les anciennes ententes fiscales ou selon les idées présentées par les disciples de John Maynard Keynes ou par les économistes qui partagent ses idées. Je crois qu'une nouvelle conception devrait être élaborée.

Le ministère devra chercher d'autres voies. En fait, il faudra que le ministre prenne l'initiative de nous engager dans la voie de la grandeur au sein d'une nouvelle société, comme c'est le vœu de tous les Canadiens.

**M. William Dean Howe (Hamilton-Sud):** Monsieur l'Orateur, nous avons beaucoup entendu parler ces jours-ci des problèmes de la productivité au Canada. On nous a dit que notre productivité avait atteint son sommet et qu'en conséquence, il fallait s'attendre à une hausse continue et rapide du coût de la vie. Le deuxième exposé annuel du Conseil économique du Canada traite de certains problèmes de la productivité, mais en général il passe sous silence un facteur très intéressant.

On a coutume de déplorer la perte que les grèves font subir à notre économie et nous constatons qu'en 1963, 917,140 jours-homme ont été perdus pour l'économie. Pendant la même année, 100 millions de jours-homme de travail ont été perdus pour cause de maladie, soit une perte plus de cent fois supérieure. Elle représentait 3.8 p. 100 du produit national brut cette année-là, c'est-à-dire plus d'un milliard et demi de dollars. En supposant une perte soutenue de 3.8 p. 100, ce chiffre se monte à 2 milliards au moins pour 1965. Il faut tenir compte également de la perte entraînée par ceux qui travaillent, alors que leur productivité est diminuée à cause de la maladie.

Il est évident qu'on ne peut prévenir tous ces cas de maladie, mais nous pouvons assurer, je pense, qu'il serait possible d'en éviter au moins 10 p. 100 en augmentant les services de soins médicaux. Une telle baisse représenterait un gain d'au moins 200 millions de dollars pour l'économie. Il est aussi manifeste que l'établissement d'un programme de soins de santé offerts par le gouvernement aurait un effet très salutaire sur notre pro-